

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

574^{ème} séance

Mardi 12 juin 2007, à 10 heures

Vienne

Président : M. Gérard Brachet (France)

La séance est ouverte à 10 h 14.

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, bonjour. Je déclare ouverte la 574^{ème} séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous continuerons notre examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session". Nous continuerons et je l'espère, nous achèverons notre examen du point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session" et 9, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; Examen de la situation actuelle". Nous commencerons également notre examen du point 10, "Espace et société", et peut-être, si nous avons le temps, "Questions diverses", point n° 13.

À la fin de la séance de ce matin, nous aurons trois présentations techniques, au titre du point 10 de l'ordre du jour, M. Lothar Beckel, représentant de l'Autriche, fera une présentation sur "Un nouveau paradigme de l'enseignement de la géographie, l'atlas scolaire de l'ESA". MM. Osama Ammar et Marwan Koudmani, représentants de la Syrie, présenteront ensuite, au titre du point 11 de l'ordre du jour, "L'expérience de l'organisme général de télédétection. La troisième présentation sera faite par M. Martin Kukla et Marcus Rennhofer du Conseil consultatif de la génération spatiale, SGAC; elle sera intitulée "L'éducation spatiale sans frontière".

Je voudrais également vous rappeler qu'une conférence sur l'exposition des équipages d'aéronefs aux rayonnements dus aux effets de la

météorologie de l'espace se tient aujourd'hui de 9 heures à 18 heures dans la salle du Conseil de l'ONUDI au 4^{ème} étage. Elle est organisée par le Centre de recherche de Surbaidorf en coopération avec le Bureau des affaires spatiales et vous êtes cordialement invités à y participer.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je voudrais maintenant poursuivre l'examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session". Le premier orateur de ma liste est la distinguée représentante du Venezuela, Mme Nuris Orihuela.

Mme N. D. ORIHUELA-GUEVARA (Venezuela) *[interprétation de l'espagnol]*: Merci beaucoup, Monsieur le Président. Le Gouvernement bolivarien du Venezuela dans son intérêt pour la paix et la sécurité internationales et étant donné le renforcement de la coopération entre les pays du monde, aimerait réitérer son soutien et son respect aux principes juridiques qui sous-tendent l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, en soulignant que tout d'abord, 1°) Le principe de liberté d'accès à l'espace extra-atmosphérique dans des conditions d'égalité en faveur de tous les États et sans aucune discrimination, quel que soit son niveau de développement scientifique, technique et économique en promouvant notamment l'utilisation équitable et rationnelle des diverses positions

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



orbitales qui accueillent des satellites artificiels; 2°) Le principe de non appropriation de l'espace extra-atmosphérique y compris la Lune et autres corps célestes qui ne peuvent être des objets d'appropriation nationale par un État pour en revendiquer la souveraineté, l'utilisation, l'occupation ou autre; 3°) La non militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, en fonction des principes que je viens de citer, notre délégation rejoint les délégations qui se sont prononcées en faveur de l'adoption des directives pour la réduction des débris spatiaux, afin d'étendre les possibilités des pays qui traditionnellement n'ont pas eu beaucoup d'activités scientifiques dans ce domaine mais qui à l'heure actuelle donnent une impulsion à ce que l'on porte attention à ce thème et surtout à ce que l'on trouve de nouveaux pôles de développement pour la technologie spatiale. C'est pour cette raison que nous estimons que certains pays ont utilisé pendant les quatre dernières décennies l'espace extra-atmosphérique en mettant sur orbite des programmes spatiaux pas seulement destinés au bénéfice de l'humanité et qui créent une préoccupation maintenant pour les activités spatiales d'autres pays, alors que le quinquennat multipolaire des relations mondiales se renforce.

En ce qui concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les programmes spatiaux, notre délégation confirme sa déclaration au Sous-Comité scientifique et technique et se prononce en faveur des avancées dans le domaine juridique pour concrétiser les actions et recommandations des groupes de travail techniques. Pour ce qui est de SPIDER, nous sommes heureux que l'on conforme à cette plateforme de soutien étant donné les catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et nous considérons de la présence de la République populaire de Chine comme un des membres de cette organisation montre la recomposition de la carte mondiale d'acteurs de la technologie spatiale et ouvre des portes à d'autres schémas plus équitables à l'accès et la distribution des produits dérivés de ces technologies.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre distinguée collègue, représentante de la République bolivarienne du Venezuela et je la remercie en particulier pour le soutien qu'elle apporte aux travaux et aux conclusions des réunions du Sous-Comité scientifique et technique.

Je n'ai pas pour l'instant d'autre demande d'intervention sous le point n° 7. Si aucune délégation ne demande à intervenir sur le point n° 7 nous poursuivrons l'examen du point n° 7 et en particulier tout ce qui concerne la mise en œuvre du

Programme SPIDER cet après-midi et demain matin.

Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session (point 8 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je voudrais maintenant que nous continuions et, je l'espère, que nous achevions l'examen du point 8 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session".

Sous ce point n° 8, nous avons plusieurs demandes d'intervention, je vais donner la parole dans un premier temps à notre distingué collègue représentant du Nigeria, M. Ayo Otepolu.

M. A. OTEPOLU (Nigeria) *[interprétation de l'anglais]:* Merci, Monsieur le Président. Ma délégation souhaiterait réitérer l'engagement ferme du Nigeria pour assurer une adhésion des États au Traité des Nations Unies sur le droit spatial. Il est important de noter que depuis les débuts du COPUOS, un de ses résultats principaux a été le développement et l'adoption des traités sur les principes gouvernant les activités des États dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique y compris la Lune et autres corps célestes.

Cette année, nous avons célébré le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur de ce traité. Le Nigeria est actuellement partie à trois des quatre traités qui ont suivi sur l'espace extra-atmosphérique et nous allons bientôt adhérer au quatrième, à savoir la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, le COPUOS dont 15 membres sont des États africains se trouve à une étape importante de son travail en ce qui concerne ces cinq traités. Pour les pays en développement comme le Nigeria, des efforts doivent être redoublés pour assurer une participation active afin de prouver l'engagement envers la promotion de ces traités des Nations Unies. Dans le cadre de cet effort, le Nigeria a accueilli le 4^{ème} Atelier des Nations Unies sur le droit spatial et a également accueilli la Conférence des dirigeants africains sur les sciences spatiales et les technologies pour le développement durable. Cet engagement a été réitéré plus récemment lors de la Conférence des ministères en sciences et technologies à Addis Abeba en janvier 2007.

Monsieur le Président, ma délégation est convaincue que les dispositions qui existent dans ces instruments juridiques et créent un certain nombre d'obligations que le Nigeria comme

d'autres États aimeraient renforcer en les transposant dans son droit national concernant la mise en œuvre des activités spatiales à des fins pacifiques. Nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'harmoniser la législation nationale sur les traités internationaux. C'est pour cette raison que nous sommes convaincus que bien que ces traités spatiaux et ces résolutions fournissent un cadre minimum pour la conduite des activités spatiales, il est nécessaire d'étendre une compréhension universelle de la portée du contenu et la mise en œuvre du droit spatial.

C'est dans ce contexte que ma délégation exprime son intérêt pour les délibérations du Sous-Comité sur le questionnaire sur les options possibles pour le développement à venir du droit international spatial y compris les discussions concernant la convention globale sur le droit spatial.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Otepolu pour son intervention au nom de la délégation du Nigeria et je constate avec plaisir le soutien actif du Nigeria à la mise en place et au respect des conventions internationales et aux traités sur le droit spatial.

Je donne maintenant la parole au distingué représentant des États-Unis d'Amérique, M. Ken Hodgkins.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Ma délégation a noté les développements positifs en ce qui concerne l'agenda et les méthodes de travail du COPUOS et de ses Sous-Comités. La dernière session du Sous-Comité juridique a montré les résultats encourageants qui sont dérivés de nos efforts sous la direction du nouveau Président, M. González du Chili, le Sous-Comité a produit un certain nombre de résultats très utiles.

Cette année a marqué le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, donc il est tout à fait opportun de noter que le COPUOS et son Sous-Comité juridique a ainsi travaillé pour un consensus dans le droit spatial et ainsi promu l'exploration spatiale. Le Sous-Comité a joué un rôle pour établir les traités primaires de ces concepts, les accords de sauvetage et de retour, les Conventions sur la responsabilité et l'immatriculation.

Les explorations par les nations et organisations internationales et les sociétés privées, maintenant, ont prospéré. Les technologies spatiales et les services contribuent à la croissance

économique et à l'amélioration de la qualité de vie dans le monde. Les instruments de droit spatial ont une importance mais beaucoup d'États n'ont pas accepté ces traités clefs notamment certains membres du COPUOS. Les États-Unis encouragent le Sous-Comité à inviter les États à envisager une ratification et une mise en œuvre des quatre principaux instruments que je viens de citer. Bien sûr, il s'agit d'encourager aussi les États qui ont accepté ces instruments à essayer de revoir leur législation nationale afin de mieux les mettre en œuvre.

Nous sommes heureux de voir que lors de la dernière session du Sous-Comité juridique, certains autres États ont décidé d'adhérer à certains traités de l'espace extra-atmosphérique et d'autres ont fait part de leur intention de le faire. Lors de la dernière session du Sous-Comité juridique, certains États membres ont demandé qu'il y ait des négociations sur une convention globale de l'espace extra-atmosphérique. Nous pensons que cette approche pourrait être contre-productive. Les principes qui sont convenus sont des instruments pour établir un cadre encourageant l'exploration de l'espace extra-atmosphérique au bénéfice de toutes les nations. Il est important de ne pas perdre de vue ce qui peut être acquis pour l'humanité dans ce cadre. Les articles 1 et 2 du Traité sur l'espace extra-atmosphérique établissent que l'exploration et l'utilisation de l'espace doit être faite dans l'intérêt de toute l'humanité et qu'il faut que toutes les activités soient menées sur une base équitable qu'il ne faut pas qu'il y ait d'appropriation nationale de l'espace.

Les États-Unis sont en faveur de ces principes et pensent que le Sous-Comité devrait soutenir le respect de ces principes. Les États-Unis restent convaincus que le fait d'avoir des négociations sur cette convention globale pourrait saper ces principes. Lors de sa dernière session, le Sous-Comité juridique a conclu ses travaux sur les pratiques des États et des organisations internationales en matière d'immatriculation d'objets. Nous aimerions féliciter le président du groupe de travail, M. Schrogl de l'Allemagne, pour sa direction remarquable et pour avoir permis de conclure le plan de travail dans ce domaine.

Nous nous félicitons également de ce que le Sous-Comité ait prévu un point pour l'échange général d'informations concernant l'exploration pacifique de l'espace extra-atmosphérique pour une prochaine session. Nous pensons que ce sera un thème particulièrement intéressant qui fournira une vue d'ensemble sur la surveillance par les États des activités gouvernementales et non gouvernementales dans l'espace.

Nous nous félicitons aussi des recommandations du Comité pour permettre un renforcement des capacités dans le droit spatial pour un an. Ainsi, les États membres et les observateurs pourront avoir un échange de vues sur les efforts en cours aux niveaux national et international afin de mieux apprécier le droit spatial.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Hodgkins pour votre intervention. Nous allons maintenant donner la parole à notre distingué collègue représentant de l'Italie, M. Sergio Marchisio.

M. S. MARCHISIO (Italie): Merci, Monsieur le Président. *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, la délégation italienne se réjouit de pouvoir se joindre aux délégations qui ont félicité le Sous-Comité juridique des résultats remarquables obtenus lors de sa quarante-sixième session sous la direction de l'Ambassadeur Raimundo González Aninat.

Notre satisfaction a trait au travail réalisé par le Sous-Comité juridique et ses trois groupes de travail sur le statut et la mise en œuvre des cinq traités des Nations Unies, la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et les pratiques des États et organisations internationales en matière d'immatriculation d'objets spatiaux.

Monsieur le Président, en ce qui concerne les pratiques des États et organisations internationales en matière d'immatriculation d'objets spatiaux, ma délégation a suivi avec beaucoup d'intérêt le débat au sein du Sous-Comité juridique qui a conduit à l'adoption d'éléments de conclusion en tant que base d'un projet de résolution. Nous félicitons M. Kai-Uwe Schrogl de l'Allemagne de sa direction remarquable et d'ailleurs, nous sommes heureux du consensus qui a pu être obtenu hier dans le Comité principal pour transformer ces éléments en un projet de résolution qui sera présenté à l'Assemblée générale dans le cadre du Quatrième Comité.

Nous estimons qu'il s'agit là d'un outil utile pour les États membres et les organisations internationales pour mettre en œuvre la Convention de 1975 et pour harmoniser les pratiques en matière d'immatriculation d'objets spatiaux. Nous sommes également convaincus que cela pourra permettre d'étendre l'adhésion universelle, la mise en œuvre et le respect de cette Convention sur l'immatriculation.

Monsieur le Président, la délégation italienne souscrit aux recommandations pour que le mandat du groupe de travail sur le statut et la mise en œuvre des traités des Nations Unies sur l'espace

extra-atmosphérique soit étendu et prolongé d'un an. Le débat sous la présidence de M. Cassapoglou s'est avéré utile pour une adhésion universelle aux traités des Nations Unies, graduellement, grâce aux informations fournies par le Sous-Comité juridique concernant les avantages d'adhérer à ces traités. Nous nous félicitons également de ce que le groupe de travail va se concentrer sur les avantages de l'adhésion à l'Accord sur la Lune de 1979.

De façon générale, nous aimerions nous joindre aux délégations qui pendant la session du Sous-Comité juridique ont mentionné les activités du Bureau des affaires spatiales comme contribuant directement aux progrès en vue d'une adhésion universelle à ces traités.

Monsieur le Président, la délégation italienne note avec satisfaction le débat fructueux qui a eu lieu dans le cadre du groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et souhaiterait transmettre à son président, le Pr Monserrat-Filho du Brésil, ses félicitations pour l'élan donné à ces questions.

Monsieur le Président, nous sommes en faveur de la décision du Sous-Comité juridique concernant l'examen d'une révision concernant le développement pour obtenir un protocole sur les biens spatiaux en vue d'une convention sur les intérêts internationaux pour les biens d'équipement. Comme vous le savez, une réunion conjointe entre les gouvernements et les représentants de l'industrie aura lieu du 19 au 20 juin 2007 à New York concernant les questions clefs qui restent à régler dans le cadre de ce protocole sur les biens spatiaux. L'intention de cette réunion conjointe est d'essayer de trouver des solutions qui répondent de façon adéquate aux besoins pratiques de la communauté spatiale tout en étant acceptables par les gouvernements concernés. Notamment, il s'agit de la manière dont ce projet de protocole spatial devrait limiter l'exercice des recours des créanciers en ce qui concerne les affectations dans le cadre des services publics et des critères d'identification des biens spatiaux qui devraient être employés dans le protocole ainsi qu'une révision proposée à ce projet de protocole concernant la définition des biens spatiaux et le traitement des droits des créanciers et les droits liés.

Ma délégation estime qu'il est important de faire preuve d'équilibre dans ces questions en essayant de tenir compte des différents points de vue. D'un autre côté, nous estimons que les régimes juridiques internationaux en matière de droit spatial et la législation nationale sur les biens spatiaux et activités devraient constituer le cadre à partir duquel ces transactions privées pourraient se développer et prospérer.

Monsieur le Président, ma délégation aimerait féliciter le Pr Kopal qui a permis des consultations informelles sur les propositions du Comité pour adopter de nouveaux points. Et nous nous félicitons que deux nouveaux points aient été adoptés, tout d'abord un nouveau point pour un an sur le renforcement des capacités dans le droit spatial qui tienne compte des intérêts des pays en développement. Nous sommes heureux que l'adoption de ce nouveau point à l'ordre du jour suive le symposium IISL/CSL qui a lieu sur le même thème lors de la dernière session du Sous-Comité juridique et nous pensons que cela permettra d'étendre les connaissances et le développement du droit spatial, ce qui fait partie du mandat du Sous-Comité juridique. Nous nous félicitons de notre participation aux délibérations du Sous-Comité dans le cadre de ce point.

Le deuxième nouveau point, "L'échange général d'informations sur la législation nationale pertinente en matière d'exploration pacifique et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique", entrera dans le cadre du plan de travail pour quatre ans avec un groupe de travail qui sera établi lors de la deuxième année. Nous sommes en faveur de cette décision et nous sommes convaincus de ce que les États membres pourront ainsi suivre les développements rapides qui interviennent dans les systèmes juridiques internationaux.

Monsieur le Président, nous aimerions également exprimer notre appréciation pour le thème retenu pour le prochain IISL/CSL, "Implications juridiques des applications spatiales pour les changements climatiques", avec la possibilité de l'inclure dans l'ordre du jour 2009 du Sous-Comité juridique. Nous estimons que celui-ci devrait faire des efforts pour contribuer au débat international, notamment en lien avec les changements climatiques. Nous pensons que ce Sous-Comité juridique reste le forum le plus approprié pour aborder ces questions juridiques qui découlent des opérations spatiales. Conformément au document AC.105/L.268 sur le rôle et activités à venir du Comité sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique que vous nous avez présenté, Monsieur le Président, il est important que le Sous-Comité juridique reste attentif aux besoins en évolution des nations qui ont des activités spatiales et les nations qui ont besoin de profiter de ces activités.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, M. Marchisio, pour votre intervention au nom de la délégation de l'Italie. Je crois aussi pouvoir dire que vous jouez un rôle très important dans les discussions dans le cadre d'UNIDROIT, en particulier la réunion qui a lieu la semaine

prochaine à New York, et bien sûr nous vous adressons nos vœux pour que cette réunion débouche sur les résultats les plus positifs possibles.

Si vous le voulez bien, nous allons donner maintenant la parole à notre distingué collègue représentant de l'Inde, M. Radhakrishnan.

M. K. RADHAKRISHNAN (Inde) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. La délégation indienne se félicite des progrès et des résultats obtenus lors de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique. Nous estimons que le développement du droit spatial est essentiel à une exploration de l'espace organisée aux fins pacifiques et dans l'intérêt de l'humanité. Nous estimons que la contribution du Sous-Comité juridique au fil des années au développement du régime juridique international concernant l'espace extra-atmosphérique est essentielle. Le Sous-Comité juridique a un rôle prestigieux à jouer afin de développer et de garantir l'ensemble du droit spatial international qui repose sur les principes éthiques.

Nous réaffirmons que les cinq traités spatiaux des Nations Unies adoptés par consensus et acceptés par un grand nombre de pays sont la pierre angulaire du droit spatial international. L'examen de l'état et de l'application des cinq traités des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique est par conséquent une question essentielle, il s'agit d'encourager l'adhésion à ces traités par les États qui n'y sont pas encore partie.

Nous sommes d'avis que l'orbite géostationnaire fait partie intégrante de l'espace extra-atmosphérique et est donc régie par les traités sur l'espace extra-atmosphérique. Le débat continue sur cette question et la question de la définition et de la délimitation de l'espace extra-atmosphérique est essentielle pour arriver à un accord. Nous l'avions annoncé, une initiative a été lancée par l'Organisation de recherches spatiales indienne, l'ISRO, pour renforcer les capacités dans le domaine du droit spatial international. Nous avons poursuivi et renforcé cette initiative en 2005 et en 2006. L'ISRO continue de soutenir l'organisation d'un événement national par l'École de droit national d'Inde-Bangalore pour sélectionner une équipe, soutenir l'équipe gagnante qui participera au cycle régional du concours du Tribunal modèle de Manfred Lachs qui se tient à Sydney.

Nous sommes ravis d'informer ce Comité que cette année le nombre d'étudiants participants est de 15 et que les finales ont eu lieu le 25 mars 2007.

Les résultats de la troisième Conférence sur le droit spatial sponsorisée par l'IISL et l'ISRO qui

s'est tenue à Bangalore du 26 au 29 juin 2005 ont été présentés par écrit et distribués à toutes les parties gratuitement.

Nous nous félicitons de l'attention que ce Comité a porté au Congrès astronautique international de 2007 qui a lieu en Inde à Iderabad du 24 au 26 septembre 2007. Les deux autres événements uniques dans les annales du droit spatial sont le 50^{ème} Colloque sur le droit spatial et le quarantième anniversaire du Traité sur le droit spatial. Des grands événements donc. Nous souhaitons réitérer notre engagement à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans l'intérêt de l'humanité. Nous soutenons le développement et l'évolution permanente de l'État de droit à des fins pacifiques et pour l'exploration de l'espace extra-atmosphérique dans l'intérêt de tous les pays. Nous sommes d'avis que le droit souverain de tous les pays d'avoir accès à l'espace et la possibilité d'utiliser l'espace pour des programmes de développement devrait être respectée. C'est dans ce contexte que la santé et la sécurité des biens spatiaux devraient être préservées dans l'intérêt de la prospérité de l'humanité. Nous avalisons le rapport de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie M. Radhakrishnan pour votre intervention au nom de la délégation de l'Inde et je vous remercie pour le soutien très actif que vous apportez aux travaux du Sous-Comité juridique. Au passage, je vous souhaite bien sûr le meilleur succès dans la partie plus particulièrement juridique du Congrès d'astronautique qui se tiendra à Iderabad au mois de septembre.

Je vais maintenant, si vous le voulez bien, donner la parole au représentant de la Fédération de Russie, M. Evgeny Zagaynov.

M. E. T. ZAGAYNOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*]: Merci, Monsieur le Président. La délégation russe salue les résultats obtenus lors de la session du Sous-Comité juridique cette année. Nous estimons que les activités du groupe sur l'état et l'application des traités des Nations Unies sur l'espace sont particulièrement importantes, et plus particulièrement l'élan qu'elles ont donné afin qu'ils aient un caractère universel.

Nous jugeons nécessaire de ne pas uniquement parler des instruments qui ont été créés, mais aussi des perspectives futures de l'évolution du droit spatial international. À nos yeux, il est important de prendre note de la décision prise de traiter des problèmes qui ont été soulevés dans le questionnaire sur le développement futur du droit spatial international tel que cela avait été proposé

par la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan. La mise en œuvre de cette proposition nous amène à étudier et à analyser toute la gamme de méthodes et d'approches nationales sur cette question. Nous soulignons plus particulièrement les résultats obtenus en matière d'immatriculation des objets spatiaux et nous souhaitons féliciter M. Schrogl des bons résultats obtenus.

À l'occasion de ce Sous-Comité, de nombreuses questions prometteuses ont été abordées. Par exemple, la création de potentiel dans le domaine du droit spatial international mais aussi les informations relatives au droit spatial national et nous soutenons les activités dans ce domaine. Nous estimons que ces informations ainsi que l'échange d'expériences et les traités bilatéraux, multilatéraux, nationaux et internationaux, que tout cela permettra aux États concernés de promulguer des législations pertinentes et adaptées concernant le droit spatial.

Monsieur le Président, le quarantième anniversaire du Traité sur les principes des mesures étatiques en ce qui concerne l'exploration de l'espace extra-atmosphérique, la Lune et autres corps célestes est une excellente occasion pour réfléchir aux résultats engrangés mais aussi aux problèmes restant à résoudre. Cela montre très clairement qu'à l'avenir les activités du Comité seront notre *leitmotiv* à l'occasion de toutes nos réunions.

Notre Comité est une enceinte privilégiée où l'on a développé une nouvelle branche du droit international, le droit spatial. Bien entendu les débats ont été difficiles mais les traités des Nations Unies sur le droit spatial ont pu être élaborés et ont pu être adoptés ce qui nous permet d'organiser l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et ce dans l'intérêt de l'humanité entière. Ceci étant dit, dans la réglementation juridique des activités extra-atmosphériques, il y a certaines lacunes, il y a des nouveaux facteurs tels que les nouvelles technologies spatiales, les nouveaux acteurs dans les activités spatiales, la commercialisation, etc., tout cela a beaucoup changé et l'absence de normes nécessaires pour organiser toutes ces activités dans l'espace risque de déboucher sur des situations difficiles qui pourraient avoir des répercussions sur la coopération et sur l'utilisation future de l'espace.

Voilà pourquoi à l'instar d'autres délégations qui ont pris la parole sur ce point, la Fédération de Russie souhaite que l'on déploie activement des efforts afin de faire évoluer de façon progressive le droit spatial international. Pour ce faire il faudrait se doter d'une convention globale sur le droit spatial. Si l'on travaille sur cette idée, l'on pourra résoudre des problèmes spécifiques, tels que la

délimitation de l'espace, l'on pourra prendre des mesures contre les débris spatiaux, réfléchir à la question de la télédétection, etc. La convention devrait reposer sur les principes énormes des documents existants en matière de droit spatial. Tous les aspects des activités spatiales sont liés entre eux, l'espace est un système très complexe d'où la nécessité d'adopter une approche globale pour résoudre les problèmes qui sont liés.

L'élaboration d'une telle convention est difficile et prendra du temps et pour ce faire il faut que de nombreux États unissent leurs efforts. Ceci étant dit, du point de vue purement objectif c'est indispensable et nous jugeons qu'il est nécessaire d'en prendre conscience. À nouveau, nous lançons un appel aux États parties au Comité des Nations Unies l'espace extra-atmosphérique de commencer à traiter les aspects juridiques liés à l'élaboration d'une convention sur le droit spatial international.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre distingué collègue représentant de la Fédération de Russie, M. Zagaynov, pour son intervention et pour son rappel des propositions de la Fédération de Russie de l'élaboration souhaitée par votre pays d'une convention générale couvrant les activités spatiales.

Je vais donner maintenant la parole au distingué représentant de la Colombie, l'Ambassadeur **Ciro Arévalo**.

M. C. AREVALO-YEPES (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, nous souhaitons également nous associer aux félicitations transmises à M. González quant à la façon dont il a dirigé le Sous-Comité juridique du COPUOS, qui à nos yeux joue un rôle essentiel. Grâce à des années de dévouement, le Sous-Comité a largement contribué à l'élaboration du droit spatial.

Monsieur le Président, compte tenu du fait que les progrès technologiques nécessitent une adaptation du droit, je souhaite citer M. Karl Cristol qui dans son ouvrage dit que l'ère de l'espace a créé une nouvelle relation entre la science et la technologie d'une part et le droit d'autre part. Compte tenu du fait que ces deux premiers éléments évoluent très rapidement, il nous semble que le droit spatial est un droit en évolution constante. C'est un droit qui n'est pas statique, qui est dynamique et qui doit progresser compte tenu des progrès scientifiques. Depuis 1969 où l'on s'est doté de principes, il faut rajouter à tous ces principes les notions d'équité, de traitement qui permettent l'application du droit dans l'intérêt des pays qui n'ont pas atteint le niveau le plus élevé de développement.

Peut-être que l'une des caractéristiques du droit spatial est la présence moindre de la coutume en tant que source de droit, d'où son caractère unique. Rares sont les juristes qui acceptent de s'inspirer de la comparaison avec certaines institutions du droit maritime qui a une plus longue tradition. Au début de ce XXI^{ème} siècle, l'on prend conscience de l'évolution d'un droit spatial qui repose sur les progrès réalisés par l'humanité. Nous partageons l'idée selon laquelle dans le domaine des accords internationaux formels, il faut rappeler que la dure réalité des avancées scientifiques et technologiques a un lourd impact sur les processus et l'élaboration du droit et qu'il y a une interaction entre les faits et les normes, d'où la nécessité d'équité, Monsieur le Président, afin de donner une orientation aux événements, un sens que nous qualifierions d'humaniste en rappelant le principe fondamental de juger l'espace extra-atmosphérique comme le patrimoine commun de tous.

Par conséquent, l'on ne peut pas se limiter à une déclaration rhétorique pure et simple. Cela a une importance encore plus renforcée lorsqu'on arrive à une commercialisation de l'espace qui ne peut dénaturer cette équité. La commercialisation, le marché ne peuvent saper l'intérêt d'équité. Il y a des intérêts communs dans l'espace qu'il convient de préserver, d'où l'importance de cet esprit de consensus au sein du Sous-Comité juridique et le lien que ce Sous-Comité avec le Sous-Comité scientifique et technique auquel nous nous sommes toujours efforcés de contribuer.

La règle du consensus nous a permis de faire coïncider les positions à un moment où tout semblait impossible à réconcilier, et cela nous a permis de lancer une réflexion juridique nouvelle, nous avons pu travailler sur les cinq instruments régissant l'activité spatiale. C'est justement ce succès qui nous permet d'examiner avec optimisme un avenir où l'on pourra envisager de façon positive le lien entre l'aspect scientifique, technologique et normatif.

Voilà pourquoi l'on demande à ce que le Sous-Comité adapte systématiquement dans le respect de toutes les normes, que l'on s'adapte aux facteurs changeants compte tenu de la dichotomie du droit spatial, à savoir l'arrivée du secteur privé, commercialisation, progrès scientifiques, technologiques, applications inattendues, nouvelles relations intra et inter institutionnelles, coopérations techniques multiples et nouvelles perceptions stratégiques.

Monsieur le Président, le COPUOS devra relever tous ces défis de même que le Sous-Comité juridique pourra être à la hauteur des événements. La Colombie, en tant que pays en développement, estime que l'espace en tant que patrimoine mondial

de l'humanité tel que cela figure dans le Traité à l'article 67, est un principe clef sur la base duquel tout le monde peut utiliser l'espace quel que soit le niveau technologique des différents États. Voilà pourquoi l'utilisation de l'orbite géostationnaire doit se faire en gardant à l'esprit qu'il s'agit là d'une ressource naturelle limitée avec un risque de saturation, et donc son utilisation doit être rationnelle et équitable. Cela est un principe fondamental afin de préserver les intérêts des pays en développement. Voilà pourquoi l'accord passé lors de la trente-neuvième session qui a consacré ce mécanisme de coordination est un grand pas en la matière. D'où notre appel à davantage de liens entre les différents organismes des Nations Unies et plus particulièrement avec l'OIT, chose sur laquelle nous avons toujours insisté.

L'accord qui est l'un des grands résultats qui a été obtenu par le COPUOS, qui a été repris dans les documents pertinents, et on a demandé à ce qu'il soit repris également dans le livre sur les instruments principaux, cette question est liée à la question de la définition et de la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, c'est une question extrêmement importante, il s'agit là d'une grande activité du Comité, un travail géré par M. Monserrat-Filho et l'autre question très importante concernant l'utilisation de l'orbite géostationnaire et la façon de garantir l'utilisation rationnelle et équitable de l'orbite géostationnaire en respectant bien entendu le rôle joué par l'Union internationale des télécommunications. À nos yeux, nous avons progressé en la matière, mais l'orbite géostationnaire a besoin d'un régime *sui generis* compte tenu des besoins des pays en voie de développement et conformément à l'article 4 de l'acte constitutif de l'OIT. Voilà pourquoi nous rappelons la nécessité de conserver cet espace d'analyse à l'ordre du jour du Comité et nous rappelons la nécessité de délimiter l'espace extra-atmosphérique. À ce sujet, nous avons soutenu le consensus obtenu sur la proposition de la République tchèque disant que la géo-A des caractéristiques *sui generis* était partie de l'espace extra-atmosphérique.

Mais cela va plus loin, Monsieur le Président, dans d'autres domaines l'on a progressé en ce qui concerne l'immatriculation, la responsabilité, l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique. Dans l'avant-projet de protocole sur les objets spatiaux de l'UNIDROIT, l'on a tiré des conclusions extrêmement importantes et nous soutenons également la réunion qui aura lieu à New York sous peu sur cette même question.

Monsieur le Président, je tenais à mentionner un élément essentiel, à savoir les activités menées au niveau des organisations et des institutions

spécialisées dans le développement du droit spatial. Nous sommes convaincus que les activités du droit international, du droit spatial et du Centre européen de droit spatial contribuent très largement à nos progrès. C'est comme ça que le Colloque a été organisé lors de la session du Sous-Comité et nous souhaitons particulièrement féliciter M. Kopal et l'Ambassadeur Iankovitch des contributions qu'ils ont faites à l'occasion de cet événement.

Nous nous félicitons également que l'on ait inclus ces deux nouveaux thèmes, Monsieur le Président, ce qui a été possible grâce au travail très efficace du Pr Kopal, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial et concernant également les législations nationales que nous soutenons également.

Monsieur le Président, en conclusion, nous souhaitons souligner l'importance du point 4 du Sous-Comité et les activités du groupe de travail dirigé par le représentant de la Grèce sur "L'état et l'application des cinq traités des Nations Unies concernant l'espace extra-atmosphérique". Nous estimons qu'il doit s'agir là d'un espace idoine de réflexion qui va définir le corps juridique actuel mais qui va également lancer une réflexion innovante pour aboutir à un consensus sur les obstacles qui empêchent l'application universelle de ces traités et pour trouver, Monsieur le Président, des voies et des moyens visionnaires de résoudre ce problème.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre distingué collègue, représentant de la Colombie, l'Ambassadeur Ciro Arévalo, pour son intervention et pour les réflexions de haut niveau qu'il apporte dans ce domaine du droit des activités spatiales et aussi pour le soutien très actif bien sûr, qu'il apporte aux travaux du Sous-Comité juridique.

Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir sous le point n° 8, " Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session"? Je n'en vois aucune. Nous avons donc conclu notre examen du point n° 8, " Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session".

Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; Examen de la situation actuelle (point 9 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, nous allons passer maintenant au point n° 9 et poursuivre notre examen de ce point, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; Examen de la situation actuelle". Le premier

orateur inscrit sur ma liste est le distingué représentant de l'Ukraine, M. Ventskovskiy.

M. O. VENTSKOVSKIY (Ukraine): Merci beaucoup, Monsieur le Président. *[interprétation de l'anglais]*: Mesdames et Messieurs, chers collègues, je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'il y a environ deux mois, du 18 au 20 avril dernier pour être précis, à *[inaudible]* en Ukraine, la capitale spatiale de notre pays, une grande conférence spatiale a eu lieu qui s'intitulait "Technologies avancées spatiales pour la prospérité de l'humanité". Cette conférence était consacrée à la célébration du quarantième anniversaire de l'ère spatiale et a été organisée par l'Académie d'astronautique. Les organisateurs étaient également l'Agence spatiale ukrainienne, l'Office gouvernemental pour l'espace et *[inaudible]*. Il y a eu environ 300 participants qui ont présenté environ 130 documents. Nous avons discuté de questions très importantes comme des contributions potentielles des systèmes de fusée pour résoudre des problèmes globaux de l'humanité, nettoyage par exemple de l'espace proche des débris, élimination des déchets nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. D'autre part, nous avons abordé la question des satellites modernes pour la communication, la recherche spatiale, la navigation, les moteurs de fusées avancées, les flux de matériaux de fusées et évaluation de la qualité de l'air.

Pendant la session intitulée "Espace et société", nous avons discuté et présenté plusieurs méthodologies et perspectives pour l'éducation spatiales des jeunes en abordant plusieurs aspects économiques, juridiques de l'espace. Nous avons ainsi vu ce qu'il en était de la coopération internationale et nous avons discuté aussi de l'influence des activités spatiales pour le développement socio-économique et la vie quotidienne des citoyens. Pour vous donner aussi un petit aperçu de cette conférence, j'ai fait une sélection de certaines photos de la conférence. Je vais demander à mes collègues maintenant qu'ils nous les présentent. Voilà une des sessions concernant les systèmes de propulsion avancés. Voilà le bâtiment dans lequel s'est tenu cette conférence. C'est là où notre Centre national d'éducation des jeunes en matière spatiale travaillent en Ukraine. Voilà le hall d'entrée avec les drapeaux des principaux pays du monde qui ont participé à cette conférence. Voilà la séance plénière. Des célébrités ont participé comme M. Jean-Michel Contant, le Secrétaire général de l'Académie internationale d'astronomie, M. Karmanovich des États-Unis, ancien président de l'Académie internationale d'astronomie, M. Jacques Preton, de la Société spatiale, des représentants de l'ESA et autres agences spatiales

renommées. Voilà la conférence de presse qui a eu lieu au musée de l'espace. On a ici un satellite qui a été lancé il y a plusieurs années, reproduit ici dans cette salle. Le gala également typiquement ukrainien.

Durant la conférence, les participants ont exprimé leur satisfaction et également le souhait qu'un tel événement se renouvelle de manière régulière. Je suis heureux de pouvoir vous dire que durant la conférence de presse finale, les organisateurs ont déjà annoncé que d'ici deux ans, en avril 2009, la prochaine conférence qui portera le même titre sera organisée et d'ailleurs, je vous invite à suivre les annonces parce que nous pensons qu'en septembre, lors du Congrès à Iderabad, nous aurons déjà les premières annonces concernant cette prochaine conférence. On retrouvera aussi cette annonce sur le site web de l'Académie internationale spatiale.

Pour compléter ces informations, je peux vous dire également que j'ai déjà remis au secrétariat général les documents de cette conférence. Il s'agit d'extraits. On retrouvera cela aussi dans le magazine de l'Académie internationale d'astronomie. Voilà, je vous invite déjà à cette conférence qui se tiendra dans deux ans. Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Ventskovskiy pour sa présentation et mes félicitations pour le succès de la conférence qui a été organisée à Geyopetrosk (??) en avril et merci pour l'invitation aussi à participer à la conférence que vous prévoyez d'organiser dans deux ans.

Je vais maintenant donner la parole à notre distingué collègue représentant du Japon, M. Yamada.

M. H. YAMADA (Japon) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation japonaise je suis heureux de pouvoir vous présenter des exemples de retombées japonaises en matière de technologies spatiales.

Pour commencer l'Agence d'exploration de l'espace japonaise, JAXA, a établi un département de collaboration industrielle pour renforcer la compétitivité de l'industrie spatiale japonaise et renforcer l'utilisation spatiale. Le département qui s'occupe surtout des retombées, dont les transferts de technologies, différentes technologies spatiales, brevets, propriété intellectuelle, accumulés par la JAXA pour les utilisations industrielles, devrait renforcer le niveau de coopération entre les secteurs publics, privés et universitaires.

Au cours de la dernière session du COPUOS, le Japon a présenté quelques exemples de

retombées, comme par exemple les matériaux d'isolation thermique, utilisés dans les véhicules de lancement H2A et qui maintenant devraient être appliqués en tant que matériaux d'isolation thermique pour les bâtiments. Également le logiciel de simulation de l'onde de souffle pour le lancement des véhicules, qui peut être utilisé dans le domaine ferroviaire pour les trains à grande vitesse.

À part cela, nous aimerions vous présenter d'autres exemples. Il s'agit par exemple des systèmes de purification de l'eau qui s'appliqueront à l'eau potable avec la technologie spatiale. Autre exemple, il s'agit d'un nouveau type d'éclairage des rues avec l'électricité solaire en utilisant la photovoltaïque. Les systèmes de purification d'eau avec des fils de taille nano permettent de dessaliniser l'eau de mer et d'éliminer les virus. Le système est utilisé lorsque les services d'approvisionnement en eau sont disponibles et dans le cas des catastrophes, des services médicaux et aussi dans des foyers.

Les types d'isolation thermique qui avaient été présentés l'année dernière ont attiré l'attention en matière de protection environnementale internationale. Il s'agit de pouvoir contrôler les gaz à effet de serre à travers des améliorations en matière d'efficacité de l'air conditionné.

Il s'agit simplement d'exemples de ces efforts en matière de retombées spatiales pour le Japon. Il s'agit ainsi de tirer les fruits de ces bénéfices des retombées et nous avons pour cela plusieurs activités comme l'amélioration de la promotion des accords de licence pour la collaboration entre le monde universitaire et des entreprises, avec une commercialisation de technologies se fondant sur les systèmes de promotion, il s'agit aussi de programmes de soutien aux sociétés, avec soutien aux plans de commercialisation.

Ces activités devraient nous permettre d'avoir des résultats à venir importants en matière de retombées. Le Japon estime que les retombées de la technologie spatiale permettront de faire avancer les économies avec la production de nouvelles technologies novatrices, et ainsi contribueront à l'amélioration de la qualité de vie.

Merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Yamada pour votre intervention au nom de la délégation du Japon et merci de nous informer de ces exemples tout à fait intéressants de retombées des technologies spatiales dans la vie de tous les jours.

Je vais maintenant donner la parole à notre distingué collègue représentant de l'Italie, Mme Simona Di Ciaccio.

Mme S. DI CIACCIO (Italie)

[interprétation de l'anglais]: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de la délégation italienne, je suis heureuse de pouvoir faire part à cette haute assemblée de l'expérience de l'Agence spatiale italienne en ce qui concerne certains exemples de technologie SPINOF pour présenter leur avantage économique et social. Les retombées en matière de technologies de l'espace représentent une innovation technologique importante et permet d'avoir des avancées dans les domaines industriels des services. Il y a également des avantages sociaux et humanitaires. Il s'agit donc de promouvoir de tels transferts de technologie.

Monsieur le Président, j'aimerais vous présenter des exemples de cette expérience italienne en matière de retombées. Le premier exemple est une application biomédicale. Il s'agit d'un instrument extérieur pour les os en cas de cassure d'os. Il est construit avec un matériau polymère qui a été développé pour des applications spatiales sur Columbus. Un tel instrument pour les os permet d'obtenir des performances uniques pour la croissance et la formation osseuse. Avec la télémétrie, cet outil permet en même temps de réduire le nombre de radiographies.

Autre exemple de retombées, que j'aimerais brièvement vous présenter. Il concerne un logiciel qui avait été développé à l'origine pour le contrôle de certains capteurs spatiaux comme par exemple SW-MICRO-EX. C'est un logiciel qui a été réadapté pour les chemins de fer et les transports par route avec des résultats extraordinaires. En fait, il est possible de surveiller avec une précision extrême et une grande efficacité, toute une série de capteurs, infomobilité, TLC, récepteurs GPS, automatisation dans les domiciles, pour contrôler le bon fonctionnement des véhicules et différents outils électroniques.

Monsieur le Président, je voudrais conclure avec un dernier exemple de retombées de la technologie spatiale qui est encore à l'étude mais très prometteur. Je fais référence à un radar *[inaudible]*, qui devrait permettre l'accès à un approvisionnement sûr en eau. Ce radar va ainsi utiliser l'expérience acquise dans le développement des capteurs MARSIS et CHARAD pour trouver des sources d'eau souterraines sur Mars. SORAT va être centré sur la détection de nappes phréatiques dans les régions arides ou semi-arides. Ainsi, on va s'en servir à bord d'aéronefs simples. La recherche porte également sur la durabilité géologique et socio-économique du projet.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, vous savez mieux que moi quelle est l'ampleur du problème de la désertification, notamment à cause de son impact social. La technologie spatiale peut contribuer à lutter contre de telles tragédies humaines. Dès que possible, l'Italie espère être à même de pouvoir offrir ces capteurs aux pays africains.

Avant de terminer, je voudrais ajouter qu'à cette fin, l'Italie et l'Agence spatiale italienne ont également l'intention d'utiliser COSMOSkymed et ses données pour développer des applications permettant de surveiller de tels phénomènes et ainsi contribuer à la lutte contre la désertification et la famine.

Merci, Monsieur le Président, merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci Mme Di Ciaccio pour votre intervention au nom de la délégation de l'Italie et pour les exemples de retombées de la technologie spatiale que vous avez évoqués. Nous aurons noté en particulier les retombées des radars installés sur la sonde de l'ESA Mars-Express autour de Mars et sur la sonde de la NASA, Mars Reconnaissance Orbiter qui vont trouver leur application aussi sur notre bonne vieille planète.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ce matin au titre de ce point de l'ordre du jour, point 9, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; Examen de la situation actuelle"? Je ne vois pas d'autre intervention. Donc, nous avons terminé notre examen du point 9, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale; Examen de la situation actuelle".

Espace et société (point 10 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT: Mesdames, Messieurs les représentants, je souhaiterais maintenant que nous entamions notre examen du point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société". Je souhaiterais rappeler aux délégués qu'au paragraphe 44 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre l'examen à sa cinquantième session et au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Espace et société", du thème "L'espace et l'enseignement" retenu comme thème spécial de discussion pour la période 2004-2006 suivant le plan de travail adopté par le Comité lors de sa quarante-sixième session.

Conformément au plan de travail et à l'accord intervenu au sein du Comité lors de sa quarante-neuvième session, le Comité à sa cinquantième session élaborera des plans d'action précis et concrets pour incorporer l'espace dans l'enseignement, renforcer l'enseignement sur l'espace, développer des outils spatiaux au service de l'enseignement et faire en sorte que les services

spatiaux contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, relatifs à l'accès à l'éducation. Et deuxièmement, établira un document succinct sur le rôle de l'espace dans l'enseignement, ainsi que sur les liens entre l'espace et l'enseignement en vue de sa transmission à la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, autrement connue sous le nom de UNESCO.

Je prends maintenant la liste des orateurs pour ce point de l'ordre du jour. Le premier orateur sur ma liste est le distingué représentant de la Malaisie, M. Nor Azam Mohd Idris.

M. N. A. M. IDRIS (Malaisie)

[interprétation de l'anglais]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la contribution de la technologie spatiale au bien-être de la société a toujours été un des objectifs principaux de toutes nos activités. Un autre aspect de la contribution de l'espace à la société se situe dans le domaine de l'éducation et de la diffusion. C'est dans ce sens que nous avons mené un certain nombre d'activités que nous aimerions vous présenter pour certaines d'entre elles.

Tout d'abord, promouvoir des conceptions satellites innovatrices, des chercheurs universitaires ont ainsi proposé des solutions innovatrices pour les fonctions satellites en utilisant les conceptions CUBSAT comme base et nous sommes heureux de vous dire que deux NANOSAT doivent être lancés avec RADARSAT.

Deuxièmement, faire en sorte que ces développements soient expliqués aux jeunes. Pour cela, nous avons une collaboration avec le Japon. Ces activités permettent aux étudiants d'universités de modifier un petit satellite afin qu'il puisse avoir des fonctions de base. En 2005, nous avons établi la bourse *[inaudible]*. Il s'agit de diversifier les approches vis-à-vis des programmes de promotion du public pour renforcer la créativité et l'innovation et en même temps inspirer les artistes dans les domaines des sciences spatiales. Le planétarium national est également une possibilité de diffuser l'espace. Il s'agit de créer un environnement d'apprentissage et de donner une nouvelle expérience concernant l'espace et le monde. Nous invitons des artistes, des écrivains, des poètes, des danseurs, des scientifiques, des enseignants et tous ceux qui sont intéressés par la fusion de l'art et de l'espace. Nous espérons que les résultats seront des projets interdisciplinaires combinant les arts et les sciences de l'espace.

Quatrièmement en 2006, l'Agence nationale spatiale a organisé un concours intitulé "Espace, mon inspiration". L'objectif de ce concours était

d'encourager des concepteurs pour combiner les sciences de l'espace et l'art. C'est un concours qui a été bien reçu. Nous avons eu en effet 106 candidatures. Space Challenge du Premier Ministre est également à encourager et développer les intérêts pour les sciences spatiales au niveau de l'école primaire. En 2006, plus de 10 000 enfants de 10 ans ayant passé des tests de qualification ont ainsi été reçus, 300 des meilleurs étudiants ont pu ainsi passer à la session Academy qui a été organisée dans six endroits et les meilleurs ont été retenus.

Le concours sur les technologies de lancement de fusées qui existe chaque année a les objectifs suivants: tout d'abord, diffuser l'intérêt, faire comprendre les compétences et les connaissances en matière de sciences spatiales; inciter les étudiants l'innovation et la création; fournir une base pour mieux comprendre les applications de la théorie et les concepts qui ont pu être acquis avec ces activités concrètes et faire en sorte que la science et l'espace ce soit quelque chose qui représente un défi mais aussi du plaisir.

Monsieur le Président, nous sommes sûrs que ces activités vont inspirer surtout les jeunes. Les compétences et l'exposition qu'ils acquièrent avec de telles activités leur permettront de pouvoir être plus compétitifs dans l'espace à l'avenir.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Merci, M. Idris pour votre intervention au nom de la délégation de la Malaisie. Je dois dire que je suis très impressionné par l'ampleur de vos activités tournées vers la jeunesse dans votre pays et je crois que nous pouvons vous féliciter pour ce programme.

Je vais maintenant donner la parole à la délégation des États-Unis et plus particulièrement au Pr John Logsdon.

M. J. LOGSDON (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis ici en tant que conseiller à la délégation américaine, mais surtout je suis observateur et étudiant de longue date de l'espace, et de l'Institut d'études spatiales à Washington, l'Université de Georges Washington. On m'a demandé de préparer une présentation pour donner un aperçu des développements à venir dans l'espace du XXI^{ème} siècle et faire en sorte que les enfants en apprennent davantage. C'est donc l'intention de cette présentation brève ce matin.

Il est très difficile de lire ce qui est à droite à l'écran, mais il s'agit en fait du premier document que j'avais réalisé pendant mes études, que j'avais examiné pendant mes études et il s'agissait en fait de discussions du COPUOS. Cela fait longtemps

que je m'occupe de tout ce qui est discuté au sein de ce Comité et 45 ans plus tard, bien sûr, puisque cela date de 1962, le monde spatial est très différent, les changements sont rapides. Voilà donc les défis que je voudrais vous présenter ce matin afin que le Comité y porte son attention.

Le monde a beaucoup changé et que se passe-t-il dans l'espace? Ce qui se passe est très différent également. Certaines choses sont tellement transparentes que l'on n'y pense même plus. Nous avons intégré les systèmes spatiaux dans notre vie moderne, si bien qu'ils deviennent des services pour le monde entier et je suis sûr que cette tendance va se poursuivre. Il y a une certaine artificialité, c'est artificiel de traiter l'espace de façon séparée, de le séparer d'autres secteurs, parce que maintenant l'espace c'est un endroit où tout s'intègre pour notre vie quotidienne. Nous avons dans une certaine mesure une influence sur tout ce qui va se passer dans l'espace. Ces influences ont une incidence sur le travail du COPUOS et tous ceux qui travaillent dans le domaine spatial.

Voilà une représentation du nombre de satellites en orbite à l'heure actuelle et il y a aussi bien sûr des vaisseaux spatiaux qui vont vers Pluton, en orbite autour de Saturne, de Mercure, Vénus, si bien que l'espace est très encombré, la plupart sont des engins civils ou à usage dual. Il s'agit de satellites qui sont la propriété de certains États ou certains sont d'opérateurs privés. Il y a aussi les aspects économiques qui sont importants pour l'économie internationale, 200 milliards de dollars de revenus. Il y a aussi un potentiel important pour la croissance à l'avenir, par exemple les voyages dans l'espace qui pourraient certainement contribuer à la croissance économique. Voilà un exemple de l'intégration à venir, des systèmes spatiaux. Bien sûr, tout ce que l'on trouve sur les aéronefs. Lorsque l'on dépend des systèmes de positionnement par satellites, communications par satellites, gestion du trafic aérien, là encore l'espace est très important pour tous ces domaines et nous allons tous beaucoup dépendre de cela.

Une projection, il s'agit ici de transport suborbital pour les 15 prochaines années. On voit que c'est un secteur qui vaut 7 milliards de dollars avec une quinzaine de passagers par an, c'est peut-être un peu optimiste mais ce sont des prévisions faites par des gens tout à fait sérieux. Vous savez qu'il est déjà possible de réserver un voyage dans l'espace en payant quelque 200 000 dollars, il est possible de poser sa candidature pour être dans une liste d'attente pour des vols qui devraient démarrer d'ici deux ans environ, nous verrons.

Nous pensons que l'espace est un domaine de haute technologie et c'est vrai, avec certaines activités qui peuvent être dangereuses. Que se passe-t-il en effet, si la convergence ou le développement dans les domaines de nanotechnologie, de sciences, sont intégrés dans les activités spatiales? Je pense qu'il pourrait y avoir des révolutions technologiques pour les activités spatiales qui n'ont pas encore été prévues.

Étant donné la dépendance de l'espace, nous en arrivons aussi la question de la vulnérabilité. Il est essentiel de voir que ces services internationaux doivent pouvoir être disponibles à tout moment. C'est pourquoi, une question cruciale pour notre Comité est de voir comment faire en sorte que ces activités pacifiques ne soient pas perturbées. Je sais que l'Académie internationale d'astronomie a fait des études là-dessus, a fait des suggestions au Comité sur la façon de traiter cette question. Je crois que le Comité travaille sur les débris spatiaux. C'est important pour que l'espace soit moins perturbé et je suis sûr qu'il s'agit de voir comment, du point de vue technologique, les technologies spatiales puissent fonctionner sans perturbation accidentelle ou autre. C'est certainement une question cruciale qui nécessite toute notre attention à l'avenir.

On voit très bien à l'écran, mes remarques vont concerner l'exploration spatiale. Les États-Unis se sont donnés comme projet l'exploration de la Lune, de Mars et nous avons lancé un processus, c'est-à-dire que l'on quitte l'orbite proche, l'on retourne sur la Lune, l'on va sur Mars et au-delà même. Nous agissons de la sorte pour plusieurs raisons. Dans les années 1960, tant les États-Unis que l'Union soviétique voulaient atteindre la Lune et c'est là un élément essentiel à tenir en compte par le Comité puisque cela a déterminé les activités futures. Mon collègue vous a parlé de la stratégie présentée par 14 agences spatiales il y a 12 jours exactement, et la stratégie d'exploration globale. J'attire votre attention sur cette stratégie dans le sens où il est question des bénéfices pour tous, pas uniquement pour les 14 agences spatiales et les pays représentés. Il y a également de nouvelles possibilités pour le monde des affaires, des services, une amélioration économique, un renforcement des partenariats, inspirer la jeunesse.

La question qui apparaît au bas de l'écran "Comment est-ce que tous les pays du monde entier s'engageront dans cet effort?" est véritablement la question à se poser. Examinons le libellé de cette stratégie dans l'exploration spatiale. Quand on parle d'exploration spatiale on ne parle pas de toutes les activités, l'on parle des activités visant à quitter la Terre. Une stratégie essentielle pour l'avenir de l'humanité, cela encourage les nations de toutes les

tailles d'œuvrer ensemble, créer un esprit d'amitié, de coopération et à nos yeux le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique doit également encourager les nations de tous bords à œuvrer ensemble.

De quoi traite cette initiative? Il ne s'agit pas exclusivement de science. Je cite ici le conseiller scientifique de notre président qui indique, comme vous le voyez, que la plus grande valeur de la Lune ne réside pas tant dans la science et l'exploration mais bien dans les matières. Le Traité sur la Lune a été ratifié par un grand nombre de pays et il me semble que certaines des questions abordées dans le Traité devront être réexaminées alors que cette motivation de progresser dans l'espace devient réalité. Michael Griffin, administrateur de la NASA, avait dit il y a quelques mois que nous avons la technologie et les moyens financiers d'incorporer les bénéfices de l'espace dans nos sphères d'influence et dans l'intérêt de l'humanité.

L'exploration spatiale n'est pas la grande aventure de ce siècle, c'est une nécessité. Le fait de faire participer le COPUOS aux activités d'exploration spatiale me semble faire partie intégrante de notre avenir. S'il y a des percées technologiques, cela va réduire le coût d'accès à l'espace. C'est un nouveau monde qui nous attend. Nous utilisons toujours les techniques qui avaient été proposées au début du siècle par l'Allemagne, la Russie ou les États-Unis. L'on travaille sur des façons alternatives d'avoir accès à l'espace.

Si cette percée peut avoir lieu, voilà un graphique extrêmement optimiste de notre avenir. 2030, 5 millions de passagers par an, chaque jour des vols en direction de la Lune, des hôtels répartis dans l'espace entre la Terre et la Lune. Moi qui ai étudié pendant si longtemps l'espace, je ne pense pas que cela surviendra dans les 23 années à venir mais cela pourrait nous donner une idée de ce qui pourrait survenir un jour ou l'autre. La situation est beaucoup plus compliquée qu'il y a 30 ans quand le COPUOS a commencé ses activités.

Merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci, Pr Logsdon pour votre présentation qui nous présente quelques perspectives sur l'évolution des activités spatiales, non seulement dans les environs immédiats de la Terre mais aussi en direction du système solaire, en passant par la Lune, bien sûr. Comme vous le savez, nous allons sous le point n° 13 commencer à discuter, peut-être aujourd'hui, des activités futures du Comité et j'ai pensé que c'était effectivement intéressant pour les délégations d'entendre un exposé tel que le vôtre venant d'une personnalité bien connue au plan international et surtout ayant une position d'observateur très attentif de

l'évolution de la politique spatiale, non seulement dans votre propre pays les États-Unis, mais aussi au plan international. Merci à nouveau pour votre présentation et je suis sûr qu'au moment de la pause du déjeuner, beaucoup de délégations seront heureuses de pouvoir discuter avec vous de certains points contenus dans votre présentation.

Je vais maintenant donner la parole à notre distingué collègue délégué de la France, M. Alban Duverdier.

M. A. DUVERDIER (France): Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la délégation française identifie comme prioritaires les contributions des systèmes spatiaux à la sécurité, la santé et l'environnement, basés sur une capitalisation de l'excellence spatiale déjà acquise en télécommunication par satellite, en observation de la Terre et en localisation navigation.

Nous aimerions vous faire part dans ce contexte de deux coopérations internationales dans le domaine de la télémédecine et de la téléépidémiologie, auxquelles le CNES, Centre nationale d'études spatiales, a participé.

Monsieur le Président, une initiative francophone pour participer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile a décidé de mettre en place un réseau africain de centres de formation à distance pour les acteurs sanitaires de proximité par le biais de l'Université numérique francophone mondiale. La réduction de la mortalité maternelle et infantile est un objectif majeur du développement du troisième millénaire. Le suivi des grossesses et des accouchements et le suivi des nourrissons et des enfants sont sous la responsabilité des centres de soins primaires. Le personnel paramédical y joue un rôle crucial. Ce personnel est isolé et apprend comme il peut à faire face à des situations nouvelles comme la prise en charge de femmes enceintes ou de nourrissons séropositifs. La mise en place d'un programme court et pratique de formation continue pour cette catégorie de soignants est indispensable pour que les traitements acheminés par la communauté internationale soient pleinement efficaces. Une mutualisation des compétences est nécessaire et les nouvelles technologies peuvent compenser des ressources pédagogiques limitées.

Le modèle pédagogique retenu par l'Université numérique francophone mondiale combine présence humaine et nouvelles technologies. Les étudiants suivent en classe, assistés de leur tuteur, les cours envoyés par satellite et projetés sur grand écran. Pour un échange constant entre les classes et le professeur distant, les enseignements d'une durée quotidienne de 3 heures alternent cours magistraux et séances de questions-réponses en direct. Ce système permet un

enseignement de masse en utilisant les ressources humaines limitées des spécialistes africains. La formation est suivie dans tous les pays du réseau en Afrique francophone pour la télémédecine soit une moyenne de 400 participants par cours interactifs, la multiplication des centres dans les pays permettra pour un même investissement d'atteindre une viabilité économique. La perte estimée liée au mauvais usage des médicaments chers comme l'insuline, les antituberculeux ou les trithérapies, peut à elle seule couvrir les frais de fonctionnement d'un tel système.

Monsieur le Président, depuis près de dix ans le CNES soutient également des projets dans le domaine de la téléépidémiologie. Il s'agit avant tout grâce aux moyens spatiaux de déployer des systèmes de surveillance épidémiologique incluant des systèmes d'alerte précoce. Le réseau de surveillance spatiale des épidémies est désormais opérationnel depuis un an. Il permet d'utiliser le système ARGOS pour la surveillance épidémiologique et associe le CNES à plusieurs équipes médicales au Niger et au Burkina Faso.

Après une phase d'expérimentation, 44 balises ont été déployées dans les centres de soins pour compenser le manque de moyens de télécommunications sur le terrain. Ces balises contribuent au recueil des données médicales environnementales et sociologiques dans les infirmeries de brousse. Un an après le démarrage opérationnel, un premier bilan a été réalisé. L'information numérisée est envoyée de manière sécurisée par les infirmiers et était disponible en moins de deux heures au centre de recherche médicale et sanitaire de Niamey au Niger. Deux types de données sont régulièrement recueillies, les bilans hebdomadaires qui facilitent le suivi des pathologies importantes et des maladies à déclaration obligatoire et les alertes ponctuelles.

Depuis un an aussi ce réseau de balises conçus pour à la fois étudier l'impact du climat et évaluer l'efficacité de l'utilisation de moustiquaires imprégnées sur le développement du paludisme, a enregistré plusieurs alertes au choléra ainsi qu'une alerte à la rage. Il a aussi révélé d'autres alertes indirectes comme des situations de malnutrition. Sur le plan technique, ce système a prouvé qu'il était totalement adapté à la réalité du terrain même à une aussi grande échelle.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Le PRÉSIDENT: Merci, M. Duverdier pour votre intervention au nom de la délégation française nous présentant les projets dans le domaine de la télémédecine et de la téléépidémiologie tournés vers le continent africain.

Je vais maintenant passer la parole à la délégation du Canada, Mme Anne-Marie Lan Phan.

Mme A.-M. Lan PHAN (Canada) *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, le progrès d'une nation réside dans sa jeunesse, raison pour laquelle nous jugeons qu'il est important d'investir dans l'éducation et ce dans l'intérêt de la société. L'Agence spatiale canadienne par le truchement de son programme d'apprentissage spatial est l'un des quatre membres fondateurs du Conseil d'éducation spatiale international, l'ISEB. Destiné à renforcer la coopération entre les nations ayant des programmes spatiaux dans le domaine de l'éducation, le Conseil se compose actuellement des représentants de l'Agence spatiale canadienne, de la NASA, de l'ESA, JAXA et CNES.

Depuis sa création en 2005, les membres de l'ISEB ont coopéré chaque année afin de donner à environ 400 étudiants de cycle universitaire inférieur et supérieur, de leur donner donc l'occasion de participer au Congrès astronautique international où ils ont pu participer à des activités ciblées au sein d'une zone étudiante internationale, auquel ils ont pu participer dans un environnement d'apprentissage à plusieurs réunions soutenues par chacun des membres de l'ISEB.

À l'occasion de l'IAC 2007 à Iderabad, l'Agence spatiale canadienne soutiendra la participation de 20 étudiants des universités. Nous souhaitons renouveler notre coopération avec les partenaires internationaux tout en étendant nos possibilités d'apprentissage pour les étudiants participant grâce à des efforts coordonnés du Comité d'organisation local, des représentants de l'ISRO et les membres de l'ISEB.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie Mme Lan Phan pour votre intervention au nom de la délégation du Canada qui nous présente vos activités dans le domaine de l'éducation.

Je vais maintenant donner la parole à notre distingué collègue représentant du Nigeria, M. Jegede.

M. O. O. JEGEDE (Nigeria) *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, ma délégation est ravie de prendre la parole devant ce Comité sous le point 10 de l'ordre du jour à sa session actuelle, "Espace et société". Depuis 1999, l'Agence de développement et de recherche spatiale nationale, la NASRA, a été créée. Afin d'assumer son mandat national sur l'espace, l'Agence s'est efforcée de promouvoir la sensibilisation du public du Nigeria au bénéfice de la science et de la technologie spatiale pour le développement durable.

L'Agence a également organisé des activités didactiques destinées à susciter chez les étudiants un intérêt à l'égard de la science et de la technologie spatiale avec pour but à long terme de renforcer les capacités. L'acquisition d'un satellite d'observation terrestre, NIGERIA-SAT-1, en 2003 et le lancement récent d'un satellite de communication du Nigeria, NICOMSAT-1 a ouvert la voie à des applications techniques dans le domaine de la communication, du téléenseignement, de la télémédecine, des services Internet, vocaux et des données et l'observation de la Terre. Ces ressources sont les clefs mêmes de l'actualisation des objectifs de développement du millénaire.

Le Centre pour la science spatiale et l'éducation technologique, une branche du NASRA, a élaboré les programmes de sensibilisation destinés aux étudiants des écoles primaires, secondaires, ce en matière d'éducation spatiale. Cela se fait grâce à des ateliers pratiques, des expositions de copies de matériel spatial et des présentations sur différents thèmes de la science spatiale. Tant les maisons d'édition nationales que les médias électroniques participent totalement à la promotion des activités didactiques de la NASRA.

Monsieur le Président, on a lancé et on intensifie des efforts afin de faire apparaître l'éducation scientifique spatiale dans les programmes scolaires. L'objectif est d'élaborer une étude visant à susciter l'intérêt de la jeunesse à l'égard de la science et de la technologie spatiale, ce que nous appelons "Séduisez-les quand ils sont jeunes". Afin de rendre l'espace plus accessible, il y a également un plan de travail visant à actualiser cet objectif de 2007 à 2009. Le lancement de ces efforts a été le premier atelier national sur le développement d'un programme d'éducation scientifique spatial destiné aux écoles qui s'est tenu en mai dernier avec la participation de l'UNESCO. À l'occasion de la participation fructueuse d'une jeune élève du Nigeria, Stella Onini Félix, une élève désignée par la NASRA, un vol gravité 0 a eu lieu au Centre spatial Kennedy en Floride aux États-Unis le 23 septembre 2006 et a donné l'occasion à des milliers d'enfants supplémentaires de voir et de découvrir les joies de l'espace. Cela a également donné l'occasion de lancer des clubs spatiaux pour les élèves en mai 2007. Ces activités d'inspiration de la jeunesse et ces activités didactiques font partie intégrante du plan du développement spatial national.

Monsieur le Président, les programmes de sensibilisation seront élargis cette année afin de célébrer le cinquantième anniversaire de l'ère spatiale. Un comité technique a été créé afin de coordonner les activités y compris des concours artistiques et de dissertation avec des jeunes

enfants, l'exposition de copies de matériel spatial, des séminaires et des exposés. Le programme national a été organisé en partenariat avec l'Association internationale de la semaine spatiale.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, merci pour votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci, M. Jegede pour votre intervention au nom de la délégation du Nigeria et pour les informations que vous nous avez communiquées sur les activités tournées vers la jeunesse et vers l'éducation dans le domaine spatial et pour le développement très significatif de cette activité dans votre pays qui va évidemment subir une accélération spectaculaire avec la mise en service de votre satellite de télécommunication NICOMSAT qui vient de commencer.

Je vais maintenant, si vous le voulez bien, donner la parole à notre distingué collègue observateur représentant la Bolivie.

M. H. BAZOBERY-OTERO (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci, Monsieur le Président. Avec votre autorisation, je vais donner lecture de la déclaration de la Bolivie au nom de M. l'Ambassadeur Horacio Bazoberry qui n'a pas pu être présent aujourd'hui.

Déclaration de la République de Bolivie, rédigée par Son Excellence l'Ambassadeur Horacio Bazoberry lors de la cinquantième session de la Commission sur les utilisations de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, COPUOS. Vienne, 12 juin 2007.

Monsieur le Président de la Commission sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, chers délégués, Mesdames et Messieurs, je commence cette très brève intervention en vous félicitant, Monsieur le Président, de votre élection à la tête des travaux de cette cinquantième session du COPUOS. Je félicite également les membres du Bureau pour leur élection à l'occasion de cette session.

Monsieur le Président, je tiens à cette occasion à remercier à titre personnel M. Sergio Camacho qui pendant son mandat en tant que Directeur du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies à Vienne, a toujours fait preuve de dévouement. Je suis persuadé que ses talents spécifiques et sa volonté de contribuer à l'expansion de la connaissance et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique l'amèneront à poursuivre ses travaux dans cette grande odyssée dans laquelle il s'est lancé.

Monsieur le Président, en rappelant l'importance de la Commission sur les utilisations de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, et plus particulièrement dans les

domaines liés à la coopération internationale, la recherche continue pour diffuser les informations sur les questions relatives à l'espace, je tiens à me joindre aux félicitations transmises par l'Ambassadeur Ciro Arévalo de la République de Colombie au nom du GRULAC, félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire du COPUOS, le début de l'ère spatiale moderne avec la mise en orbite du satellite SPOUTNIK-1, le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur les principes qui régissent les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique y compris la Lune et les autres corps célestes, et l'organisation de l'Année héliophysique internationale en 2007. La Bolivie juge essentielle la participation active des pays aux activités de recherche afin de mieux comprendre les processus qui régissent les changements survenant dans le système mondial.

De même, l'encouragement à l'utilisation d'applications techniques spatiales plus particulièrement dans les pays en développement afin de promouvoir et d'accélérer un développement socio-économique qui soit durable, conformément à ce qui est ressorti de maintes conférences, par exemple l'UNISPACE III, et conformément à diverses résolutions.

Point 10, "Espace et société". Monsieur le Président, je prendrai la parole sur le point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société". Force nous est de constater que la révolution dans ce que l'on appelle la société de l'information qui permet aujourd'hui à l'humanité d'accélérer les processus de décision est partiellement une conséquence des progrès réalisés au niveau des TIC, technologies de l'information et de la communication, de même que la généralisation de l'utilisation des technologies des réseaux de communication, les progrès rapides de la technologie, de la science et la mondialisation de l'information. En ce qui concerne l'éducation, l'adoption de nouvelles technologies est fondamentale, surtout pour nombre des pays en développement qui dans les zones rurales comptent toujours un important pourcentage d'une population très jeune qui ne peut pas aller à l'école, où les écoles ne disposent pas des instruments adéquats afin de garantir une meilleure éducation primaire et secondaire.

Voilà pourquoi l'accès à l'utilisation d'une plateforme de satellites afin de promouvoir les connaissances est une question qui nous tient à cœur étant donné qu'une éducation meilleure non seulement permet d'atteindre les Objectifs du Millénaire mais permet également de réduire ce que l'on appelle ce déficit démocratique.

Nous estimons que la diffusion des applications techniques spatiales entre les États et

surtout avec les pays en voie de développement est là un objectif qui doit susciter un consensus, étant donné que les technologies doivent avoir pour but ultime la formation d'une base sociale plus juste et d'une nouvelle attitude de la société, une attitude qui consiste à partager les ressources qui aujourd'hui sont relativement limitées.

Monsieur le Président, alors que l'on traite de différentes questions liées à l'éducation, à la formation, l'assistance technique en matière scientifique est particulièrement importante pour mon pays. La Bolivie au cours des dernières années a eu recours de façon constante et croissante au sein des différentes institutions gouvernementales, universités, centres d'enseignement gouvernementaux ou privés, a eu recours aux données des satellites d'observation de la Terre pour des applications de cartographie, de suivi des phénomènes naturels, d'impact de la gestion des catastrophes naturelles, l'agrométéorologie, l'agriculture, les applications forestières, la gestion des ressources en eau douce, l'étude des maladies, l'extraction minière et d'autres encore.

Monsieur le Président, en conclusion au nom de mon gouvernement, je tiens à réitérer la volonté de la Bolivie d'être un membre actif du COPUOS afin de promouvoir la coopération et l'échange d'expérience concernant les sciences et la technologie liées à l'étude de l'espace extra-atmosphérique. À cet égard, je tiens à remercier le GRULAC, je tiens à remercier toutes les délégations qui ont témoigné leur soutien à mon pays. Rappelons-nous que l'humanité fait partie d'un grand univers en expansion permanente.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre distingué collègue représentant de la Bolivie, État observateur dans ce Comité, et comme vous le savez candidat à devenir État membre du Comité, nous en parlerons sous le point n° 13.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ce matin au titre de ce point de l'ordre du jour, "Espace et société"? Cela ne semble pas être le cas. Nous poursuivrons cet après-midi notre examen du point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société".

Nous allons bientôt clore cette séance pour pouvoir écouter les présentations techniques. Je voudrais simplement informer Mesdames et Messieurs les représentants, que nous aborderons en début d'après-midi, à 15 heures, le point 13, "Questions diverses". Comme vous le savez ce point 13 comprend plusieurs points différents, d'une part la discussion sur le rôle et les activités futurs du Comité, d'autre part la composition du Comité c'est-à-dire l'examen de la candidature de

deux pays qui souhaitent devenir membres du Comité, et des demandes aussi de statut d'observateur permanent.

Je prévois de débiter le point 13 par la question relative à la composition du Comité et donc l'examen des candidatures de la Bolivie et de la Suisse. Si ces deux États souhaitent faire une intervention au moment où nous aborderons cette question, ils sont bien sûr les bienvenus.

Je vous propose maintenant que nous passions aux présentations techniques. Je rappelle aux présentateurs que leur exposé ne doit pas dépasser 20 minutes, si possible 15 minutes serait mieux, ceci permet d'avoir un peu de temps pour les questions, et je vais en premier lieu donner la parole à M. Lothar Beckel, représentant de l'Autriche, qui va nous présenter un nouveau paradigme de l'enseignement de la géographie, l'Atlas scolaire de l'ESA. M. Beckel vous avez la parole.

M. L. BECKEL (Autriche) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Merci de me donner la parole pour cette présentation. Je suis très heureux de vous faire rapport pour la deuxième fois depuis un certain nombre d'années, concernant ce sujet. Cet atlas scolaire "Géographie de l'espace - Nouveau paradigme pour l'enseignement de la géographie". Vous le savez, tout ce qui a trait à l'espace est de notre domaine, nous avons les analyses des spécialistes, mais il faut que ce soit diffusé dans le public aussi tôt que possible au niveau des écoles. Certains d'entre vous ont déjà fait part de leur activité dans ce domaine, je pense que c'est la bonne voie à suivre parce que si nous n'enseignons pas aux enfants et aux étudiants quelles sont les possibilités d'application dans l'espace, ils ne l'apprendront jamais.

En Allemagne, on a l'habitude de dire, "Ce que le petit Hans n'a pas appris à l'école, le grand Hans ne le saura pas dans la vie" et cela est certainement vrai parce que par la suite on a trop à faire pour apprendre toutes ces choses. Si nous enseignons aux enfants et aux étudiants quelles sont les applications spatiales qui existent, ils en auront au moins entendu parler et 20 ans plus tard, lorsqu'ils auront des fonctions, lorsqu'ils seront décideurs, ils pourront peut-être utiliser ces instruments. C'est dans ce sens que cet atlas a été développé avec le soutien de l'ESA, la toile de fond étant de faire entrer dans les écoles des informations que nous pouvons acquérir à partir d'observations de l'espace et de la Terre en les utilisant pour nos efforts et activités en général. Je pense que c'est la seule façon d'obtenir les informations nécessaires au développement durable sur Terre.

Cet Atlas, vous le verrez dans vos dossiers, est accompagné d'une invitation à vous procurer cet Atlas de 290 pages, qui fait un petit peu plus de 2 kg, qui est constitué de quatre parties. Il y a un atlas scolaire, ensuite il y a aussi l'atlas numérique, un DVD-Rom où l'on retrouve l'ensemble de l'atlas, et puis il y a aussi un manuel d'enseignant avec des textes sur 200 pages et un lien au site web eduspace, c'est important. Vous trouverez d'ailleurs l'adresse de ce site web dans le livre étant donné que ça ne suffit pas de regarder des images, il faut aussi que les enfants travaillent, c'est comme ça qu'ils apprendront le mieux, sinon on n'arrivera pas à leur transmettre ces connaissances.

Et puis il y a les DVD, en fait ils sont deux. Bien sûr, un DVD ce n'est pas comme un livre qu'on peut emmener partout avec soi, qu'on peut avoir comme livre de chevet, qui permet de voir beaucoup de chose, quand on arrête les DVD par contre on ne voit plus les images et c'est difficile de s'en souvenir. Les deux instruments sont donc utiles et dépendent l'un de l'autre avec le DVD, c'est vrai qu'on voit plus de choses qu'avec le livre, ça s'adresse plus aux spécialistes. Dans le livre nous avons une introduction concernant l'Agence spatiale européenne qui a beaucoup aidé à développer cet atlas, il y a aussi un aperçu général avec 11 cartes. Ensuite, on passe aux continents avec six doubles pages pour chaque continent. Ensuite, on développe la sphère naturelle et culturelle, on retrouve ça avec des images satellites, on s'aperçoit quelles sont les informations qu'on peut en retirer. Donc, nous suivons l'approche du haut vers le bas qui est suivie aussi pour l'enseignement spatial. Nous examinons tout d'abord l'ensemble du globe et ensuite on fait un zoom sur une position. J'ai beaucoup de transparents, je ne vais pas tous vous les montrer, il s'agit ici d'une page échantillon concernant les applications spatiales, technologie spatiale, c'est important pour montrer aux étudiants qu'il y a beaucoup de possibilités de professions à l'avenir pour eux dans l'industrie spatiale, les technologies spatiales. Ensuite, page suivante, il s'agit d'une partie très pratique, un programme accessible à tout enseignant qui peut avoir accès à des logiciels. Dans le DVD on a aussi des données que l'on peut utiliser avec des étudiants.

Ensuite, j'en viens à cette vision d'ensemble de la planète, qui est importante pour pouvoir mieux comprendre le monde, la géographie et aussi les populations, avec l'image satellite on reconnaît les pôles, les régions tropicales, on trouve aussi des exemples en bas et puis des projections sur le côté. Cela permet de se situer, voir où on habite, voir si on est plutôt dans la zone de la Toundra, vers le Sahara ou au contraire dans les Alpes. Et puis, on voit les zones de transition entre les différentes

zones climatiques. Ce qui est important aussi c'est de voir la répartition de la population dans le monde. On voit ici les zones fortement peuplées en Asie, en Inde, en Afrique, en Europe, en Amérique, et puis de grandes zones vides avec beaucoup de possibilités. Ce qui est important aussi c'est de voir quelle est l'augmentation de la population parce que la population croît si rapidement qu'il faut vraiment exploiter toutes les possibilités qui existent de développement durable.

Tout cela est lié à d'autres thèmes que l'on retrouve dans le livre comme par exemple les précipitations. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble de l'environnement.

Ensuite, nous zoomons sur un continent avec trois doubles pages, comme je le disais. On voit la répartition de la végétation, de la population, des données économiques. On peut zoomer encore sur un pays, c'est peut-être un petit peu trop zoomé. Ici on voit la zone de transition entre le Sahara et la zone tropicale. On peut expliquer aux étudiants ce qui se passe dans ces régions. La dépendance vis-à-vis de la Terre. On peut aussi faire des comparaisons de paysages, ici le Lac Tchad, par exemple, je pense que personne ne se rend compte de la taille du Lac Tchad. Ici tout est à la même échelle, on se rend compte qu'il est aussi grand que la Sicile par exemple. Il est aussi possible de remettre cela dans des tableaux et avoir ainsi des comparaisons.

On peut aussi montrer le continent dans différentes conditions, différentes saisons. On a par exemple ici un hiver sur le continent africain. On voit ici le mouvement, ce qu'on avait expliqué hier avec l'eau, le contenu de l'eau dans l'atmosphère et le mouvement des périodes de précipitations, le lien avec les précipitations. On voit aussi le lien avec la végétation, ce qui nous permet de voir les effets sur la zone. À droite, on voit aussi quelle est l'utilisation de la Terre par saison. Cela permet d'expliquer aux enfants le lien qui existe entre ces différents phénomènes et montrer que la nature et ces phénomènes sont corrélés.

Ici, nous avons une vue du centre du Sahara. Il est intéressant de voir ces structures avec différentes couleurs pour le désert. Il est donc possible de faire un zoom sur tous ces différents éléments. On voit ici des montagnes, des roches cristallines, des zones volcaniques, ici aussi un petit volcan. En zoomant, on voit aussi des dunes formées par les vents et une érosion. Cette dune ensuite se disperse sur de vastes distances dans le Sahara. Il faut donc comprendre tous ces liens si l'on veut travailler dans le domaine du développement durable. On peut apprendre tout cela avec le livre.

Lorsqu'on parle de fleuves, on trouve les trois principaux fleuves du monde, le Yankse, le Mississipi et l'Amazone, on peut les comparer à une même échelle. On trouve des détails très intéressants lorsque l'on fait des zooms n'importe où, par exemple ici à la jonction entre le Rio Negro et l'Amazone, on voit l'avancée de la forêt, les routes qui sont ouvertes et le déboisement en vue de trouver d'autres possibilités pour la population de s'installer.

Ensuite, les phénomènes naturels que l'on peut observer. Ici c'est un cyclone, ici une tempête de sable qui vient du Sahara et qui va vers l'Atlantique, ici c'est le Lac Aral, on voit ce qui se passe une fois qu'il s'assèche avec les tempêtes de sable vers le Sud-Est, on parle aussi ici d'incendies de forêts, on voit comment ces incendies peuvent avancer en quelques jours comme c'est le cas ici en Australie. On a des vues ici et on peut voir ce qui se passe deux jours après. Il est donc possible d'avoir ces observations à partir de l'espace.

Qu'en est-il maintenant des schémas de peuplement? Cela est lié à la culture, à une région. On a ici quatre types, la rivière l'Euphrate en Syrie, où il y a des terrasses surtout parce que le lit de la rivière faisait l'objet d'inondations nombreuses. Ici, nous sommes en Chine et ce que l'on voit clairement c'est qu'il y a des frontières intérieures politiques et qui divisent le pays, d'une part, nous avons des villages le long des rivières, mais par décision politique on a une cumulation de plusieurs villages pour la barrière, nous avons surtout de la forêt sur ce territoire, petit à petit on a commencé à avoir des villages. Ici c'est Munich et ses régions agricoles deviennent des régions d'habitat pour la Bavière.

Lorsque l'on construit des routes à l'intérieur des forêts, on a ici des pratiques en Amazonie, on peut donc comparer ce genre de pratiques en différents endroits et expliquer cela aux étudiants.

Je ne sais pas si j'ai encore une minute. Voilà ici différentes images prises de nuit. C'est facile également, on voit ici Londres avec un centre très marqué. Ici, il s'agit de Los Angeles, on a moins de concentration, moins de bouchons. Et puis ici Buenos Aires. Ici on a 1972 pour *[inaudible]* et puis le développement 30 ans plus tard, ce qui permet d'examiner les tendances et d'extrapoler pour l'avenir. Un économiste avait déjà expliqué qu'autour d'une ville on avait des cercles concentriques avec des zones agricoles et la forêt ensuite. Ici à Shanghai on retrouve ce modèle avec une ceinture de végétation, la possibilité de produire des biens que l'on peut transporter ensuite, ou alors on a un autre modèle où on a une ville centrale, ensuite d'autres villes semi-centrales et des villages. On retrouve ça ici en Chine, après la

fonte des neiges on retrouve ces centres, on voit cette première ceinture avec ces autres demi-centres, on retrouve la même structure qui avait été développée dans la théorie. Il est donc ensuite possible d'utiliser cela pour l'enseignement.

On peut ainsi passer en revue l'ensemble du monde avec différents thèmes. Bien sûr, on ne peut pas tout expliquer dans ce livre, mais nous avons beaucoup d'échantillons ici. On voit la répartition dans le monde et pour l'Europe, nous avons aussi une haute résolution avec plus de détails qui peuvent aussi être utilisés pour le reste du monde. C'est un livre qui existe en français, anglais, allemand et en hongrois également. Il a déjà été édité l'année dernière. Nous avons aussi des petites brochures préparées au niveau national qui doivent être diffusées dans les différents pays pour avoir un aperçu plus global.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Beckel pour la présentation de cet Atlas scolaire que vous avez développé avec l'aide de l'ESA qui effectivement est tout à fait intéressant et très pédagogique dans sa construction, et j'espère que des versions dans d'autres langues encore, au moins des langues européennes pourront être préparées. Y a-t-il des questions adressées à M. Beckel? Je n'en vois pas mais je vous encourage à lui poser des questions pendant la pause du déjeuner. M. Beckel rappelle que vous avez un exemplaire du livre pour chaque délégation et donc n'oubliez pas de venir le prendre.

Je vais maintenant passer la parole à MM. O. Ammar et Marwan Koudmani, représentants de la Syrie qui vont nous présenter l'expérience de l'Organisme général de télédétection de leur pays. Vous avez la parole.

M. O. AMMAR (République arabe syrienne) *[interprétation de l'arabe]*: Monsieur le Président, nous allons donc vous faire cette présentation de l'Organisation de la télédétection en matière d'utilisation de la gestion des ressources en eau. Vous savez combien l'eau est importante et quels sont les problèmes associés avec l'eau dans le monde de façon générale, et dans notre région en particulier. Nos ressources en eau sont maigres et il y a une demande croissante de l'eau étant donné la croissance démographique. L'augmentation aussi de l'utilisation agricole et industrielle avec une pression accrue sur ces ressources en eau.

À l'écran à gauche, nous avons une source en Syrie, il y a longtemps. Nous avons à droite la situation actuelle suite à cette augmentation de la demande. Le problème de façon générale en ce qui concerne l'eau en Syrie, est lié à la pénurie des ressources en eau et la façon dont on gère l'eau, on

la préserve, on la protège de la population. Nous avons essayé de résoudre le problème avec l'exploration de nouveaux sites, de nouvelles nappes phréatiques afin de pouvoir répondre aux besoins, assurer de nouvelles sources, gérer aussi les ressources actuelles et essayer de prévenir la pollution.

En ce qui concerne l'exploration des nappes phréatiques, nous avons utilisé la télédétection et d'autres techniques afin d'identifier des sites, nous avons collaboré avec les organisations régionales et internationales pour ce faire. Je vais vous donner des exemples de découverte de ces sources avec cette image, ici. L'on voit ici d'ouest qui a grand besoin d'eau. Nous avons étudié les différents éléments, nous avons utilisé la télédétection et il y a ici des perspectives d'eau souterraine. Voilà les informations que nous avons eues grâce aux images satellitaires. Ce projet a été mené en collaboration avec la FAO et à l'ouest de Damas nous avons identifié des sources en eau afin de fournir de l'eau potable à Damas.

Dans cette région, nous avons une abondance d'eau par opposition à d'autres régions, mais la saison des pluies est brève et la majorité de l'eau passe dans la mer. Nous avons plusieurs projets tout le long de la côte. Vous voyez ici une image satellitaire qui a été créée sur les villes de Tartus et de Banias. Des indications nous montrent qu'il y a des écoulements d'eau. L'image ne nous permet pas d'effectuer des études très précises donc nous avons procédé à une étude thermique via un aéronef et nous avons identifié certaines anomalies et cela a été fait tout le long de la côte syrienne. Les résultats nous ont montré qu'il y a certaines anomalies thermiques, la première concernant les sources sous-marines, les pollutions tout le long des côtes et des anomalies chaudes en mer.

Premier modèle que vous voyez à l'écran, il s'agit là d'un puits dans la mer, non loin de Banias, il y a une énorme quantité d'eau ici et nous avons vu cette eau douce sous l'eau salée, et grâce aux études thermiques, l'on peut distinguer l'eau douce de l'eau de mer. Voilà une autre représentation du même phénomène et l'on voit que l'eau de mer est à 27° tandis que l'eau douce est à 24°. Là on voit des phénomènes d'écoulement des rivières en été. Pendant cette étude, l'on a constaté plusieurs anomalies et il y a également des anomalies positives où la température est supérieure à celle de la mer. Je vous le disais, la température de l'eau douce normalement est inférieure à celle de l'eau de mer, mais ici c'est l'inverse.

Là on voit à cet endroit que je suis en train de vous montrer, une température de 29° et cela est dû aux rejets industriels dans la mer. Tout ces sites ont été identifiés le long des côtes. Nous avons

effectué des études afin de déterminer comment utiliser ces eaux avant qu'elles ne s'écoulent dans la mer. Voilà certaines anomalies, là il y en a une très très importante, non loin de Tartous et la ville de Banias, et il y a ici des puits que l'on a étudiés et l'on a fait des recommandations pour que l'on fore des puits et que l'on exploite cette eau avant qu'elle ne s'écoule dans la mer. On a également un projet visant à transférer cette eau à Damas qui est à 300 km de là.

L'autre chose dont nous avons débattu et que nous avons étudiée au sein de notre organisation est l'étude des ressources disponibles. Il y avait une source non loin de Damas qui n'apparaissait pas très clairement comme vous l'avez vu à l'image, donc on a essayé de forer des puits afin d'améliorer la disponibilité de l'eau à Damas. Nous avons un modèle mathématique pour ce puits non loin de Barada et un à Aouad également, donc nous avons un modèle mathématique présentant la meilleure utilisation possible de cette eau, afin d'extraire l'eau, de l'entreposer, de la retraiter, pour qu'elle soit utilisée en hiver. Ici vous voyez les efforts de prévention de la pollution des ressources en eau.

Il y a certaines ressources qui sont très importantes, en voilà une d'ailleurs, il s'agit de recharger les villes côtières en eau. Les mesures que nous prenons en termes de prévention de la pollution ne suffisent pas. Pour faire plus, nous avons lancé une étude afin d'analyser les éléments pertinents et nous avons divisé le tout en sous-catégories. Plus l'eau est proche de la surface, plus il y a un risque de pollution. En rouge, vous voyez les zones les plus polluées, en bleu moins polluées, et en vert sans pollution. Nous avons recommandé des mesures en plus de celles qui ont été adoptées par le passé afin de prévenir la pollution.

Voilà, tout ce que j'avais à vous dire. Merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci, M. Ammar pour votre présentation des applications de la télédétection dans votre pays au problème de la gestion de l'eau. Je pense que vous nous avez montré plusieurs exemples de la problématique de la gestion de l'eau qui sont particulièrement éclairants sur les capacités des techniques d'observation depuis l'espace pour mieux comprendre ce qui se passe et décider des remèdes à mettre en place.

Je vais demander si les délégations ont des questions à poser à M. Ammar. Je ne vois pas de questions, donc je vous remercie à nouveau et je vais donner la parole maintenant, pour la dernière présentation de la matinée, à MM. Martin Kukla et Marcus Rennhofer du SGAC pour faire leur

présentation sur l'éducation spatiale sans frontière. Qui est-ce qui parle, M. Kukla?

M. M. KUKLA (Space Generation Advisory Council) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, au cours des dernières années, l'Internet est devenu un instrument de plus en plus important pour transmettre des informations dans le monde entier et pour permettre une interaction. Ceci étant dit, si vous cherchez l'espace sur l'Internet, bien souvent vous ne trouverez pas l'information que vous cherchez. Vous allez trouver diverses pages et parfois on vous donne, vous regarderez cinq pages et puis vous regarderez quelque chose d'autre. Un groupe d'étudiants de l'Université de Vienne, des étudiants en physique et des artistes multimédia ont décidé de lancer un projet avec pour but de rassembler toutes les questions liées à l'espace et le matériel didactique sur un seul portail. Le nom de ce portail est noaNgea. noaNgea est le fruit d'un instrument d'apprentissage électronique avec des écrans vidéo à l'écran de sorte que les utilisateurs puissent télécharger des manuscrits, télécharger des vidéos, il y aura également un forum de discussion permettant une interaction. Il sera également question de thèmes spatiaux où l'on peut obtenir toute l'information relative à l'espace et un outil communautaire.

Je vais vous expliquer tout cela plus en détail. Tout d'abord l'instrument d'apprentissage électronique, je vous l'ai dit, il y aura un écran vidéo, à l'écran des exposés d'universités d'accès libre pour tous, par conséquent n'importe qui dans le monde entier peut avoir accès à ce site Internet et consulter les informations. Les utilisateurs peuvent chercher les questions qui les intéressent particulièrement grâce à la fonction de recherche et obtenir les informations souhaitées. Par exemple, s'ils cherchent quelque chose sur le système solaire, ils obtiendront des vidéos sur le système solaire, des exposés de base, des exposés plus spécialisés, ils pourront télécharger des documents, ils trouveront des liens avec les agences spatiales ou les organisations d'enseignement et ils auront la possibilité de partager leurs intérêts dans plusieurs forums de discussion.

Le point suivant de noaNgea c'est la troisième planète. Pour nous il n'y a pas de troisième monde, mais il y a une troisième planète, nous sommes responsables de nos activités et nous sommes responsables du monde entier. Dans cette partie du réseau noaNgea, il y a énormément de forums de discussion, de zones de remue-ménage où les membres de noaNgea peuvent faire figurer leurs suggestions en ligne, montrer comment résoudre les problèmes sur Terre, par exemple le problème de l'eau, on en a déjà parlé, le changement climatique et la fourniture de technologies aux pays en développement afin de

permettre aux personnes de résoudre seules les problèmes. Donc, je vous l'ai dit, il y a un espace de remue-ménage, mais il y a également la possibilité d'afficher des projets en ligne de sorte que les membres de noaNgea ont l'occasion de travailler en ligne ensemble afin de résoudre ou d'essayer de résoudre les problèmes qui se posent sur Terre.

C'est là que la partie didactique intervient où s'il n'y a pas suffisamment d'informations sur un problème, ils peuvent revenir dans la partie didactique et examiner des vidéos, des documents, des exposés, etc. Dans la partie de la troisième planète, il y a une liste de liens, des organisations à l'instar de l'UNESCO, d'HUMANA, de Caritas, etc. L'accès est également libre et toutes les associations qui souhaitent que nous fassions apparaître un lien sur notre page Internet peuvent l'obtenir sans coût aucun.

Le point suivant de noaNgea est l'espace. Comme je vous l'ai déjà dit, il y a plusieurs utilisateurs Internet qui s'intéressent à l'espace qui vont sur Google, qui essaient de chercher les informations qui les intéressent, la plupart du temps ils n'obtiennent pas ces informations, ce qu'ils obtiennent ce sont des pages, des pages et des pages, ils doivent examiner ces pages sans garantie aucune que l'information qu'ils recherchent apparaisse sur ces pages.

Par conséquent, le site noaNgea s'efforce de rassembler tous les contenus spatiaux des agences et des organisations spatiales. Une organisation, une agence pourra afficher son contenu en ligne sur notre site Internet grâce au système RSS. Ils pourront également mettre des bannières en ligne, on voit ici les deux bannières de l'ESA et de la NASA. Ce sont juste là des exemples puisque il peut s'agir des bannières d'autres agences. Il y a également un lien de ces bannières vers d'autres sites, mais vous pouvez également afficher directement un contenu sur notre page principale. Il y a également plusieurs liens avec les agences spatiales, tout ce que vous voulez savoir sur l'espace.

Le réseau du noaNgea, si vous vous inscrivez, vous aurez l'occasion d'afficher votre profil en ligne avec une photo, avec vos compétences, votre profession, les langues que vous parlez et vos intérêts. Si vous êtes membre de noaNgea, vous aurez l'occasion de créer des groupes de discussion où d'autres membres pourront échanger leurs idées, leurs problèmes en matière d'enseignement, d'apprentissage. Nous sommes persuadés que ce forum sera largement occupé à tout moment.

L'objectif de rassembler les utilisateurs et les utilisateurs qui s'intéressent à l'espace qui devraient

se rendre sur notre site pour obtenir tous les contenus pertinents en matière d'éducation physique, tous les domaines que l'on mettra en ligne à l'avenir ont la capacité d'aider notre planète pour résoudre les problèmes auxquels est confrontée la Terre et cela devrait rapprocher les individus également. C'est plus facile de trouver quelqu'un avec des compétences spécifiques et il est plus facile de travailler ensemble sur différents projets, étant donné que l'on a toutes les informations de tous les membres, le tout apparaissant en ligne.

noaNgea devrait unifier le monde entier grâce à l'utilisation de la toile et grâce à ce portail il sera plus facile de rendre l'éducation accessible pour tout un chacun quel que soit son pays d'origine, de s'efforcer de résoudre les problèmes de la Terre et de travailler ensemble dans le cadre de plusieurs projets sur l'espace. Je pense que noaNgea permettra à tout un chacun de mieux comprendre l'espace et de mieux comprendre pourquoi il est nécessaire d'investir du temps et de l'argent dans l'espace.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie pour votre présentation sur le site noaNgea que vous avez développé dans le cadre du Space Generation Advisory Council. Y a-t-il des questions pour les deux auteurs de cette communication, MM. Kukla et Rennhofer? Oui, une question de la part de notre distingué délégué du Brésil.

M. H. DE CASTRO-CARVALHO (Brésil) [*interprétation de l'anglais*]: Je n'ai pas bien vu l'adresse du site Internet. Est-ce noangea.com? Quelle est l'adresse?

Le PRÉSIDENT:

M. M. KUKLA (Space Generation Advisory Council) [*interprétation de l'anglais*]: L'adresse Internet sera noangea.com, pour le moment ce n'est pas en ligne. Nous en sommes encore à la phase préparatoire, le tout sera mis en ligne dans deux à trois mois, mais vous pouvez bien entendu nous contacter via la SGAC ou par notre adresse e-mail, noangea@spacegeneration.at.

Le PRÉSIDENT: Nous notons que le site web sera ouvert d'ici deux ou trois mois.

S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons bientôt lever cette séance du Comité. Je voudrais toutefois vous faire connaître notre programme de travail pour cet après-midi. Nous nous réunissons à 15 heures, nous continuerons notre examen du point 10, "Espace et société", nous commencerons l'examen du point 13, "Questions diverses", et comme je vous l'ai dit plus tôt, nous le commencerons par l'examen des candidatures de deux États qui souhaitent devenir membres

permanents du Comité et ainsi que les candidatures d'organisations au titre d'observateurs permanents. Nous commencerons aussi notre examen du point 11 de l'ordre du jour, "L'espace et l'eau". Si nous avons suffisamment de temps, nous commencerons également notre examen du point 12 de l'ordre du jour, "Utilisation des données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable", et enfin, à la fin de la séance de cet après-midi, nous aurons une présentation technique par la délégation de l'Inde.

Avant de lever la séance, je voudrais également vous inviter à voir les documentaires d'aujourd'hui qui seront projetés dans cette salle. Un documentaire sur le système international de satellites pour la recherche et le sauvetage COSPAR-SARSAT, présenté à 14 heures, et après ce documentaire nous pourrions voir à 14 heures 30 un documentaire fourni par la Chine, sur les réalisations spatiales de ce pays.

Enfin, je voudrais rappeler aux délégations qu'elles doivent soumettre au Secrétariat toute modification ou mise à jour de la liste des participants par rapport à celle qui vous a été distribuée la semaine dernière de telle manière que le Secrétariat puisse éditer la version finale de la liste des participants.

Y a-t-il des questions? Oui, notre distingué de la Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce): [*inaudible*] dans nos casiers, un extrait de la résolution des Nations Unies concernant la formation du Comité. C'est la 13 quelque chose. Je me demande pourquoi nous ne connaissons pas le mandat, pourquoi a été distribué, je suis curieux, c'est pourquoi je vous pose la question, à condition que nous n'allons pas peut-être modifier ou transformer le Comité. Je vous pose la question s'il vous plaît, parce que c'est la première fois que nous recevons un pareil document. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: En fait, la demande, je crois, de l'une des délégations au début de cette session, il a été convenu de distribuer à toutes les délégations, la résolution qui a créé le Comité en 1959, je crois, il y a longtemps en tout cas, de manière à ce que chacun puisse se rappeler quel est le mandat du Comité et comment il a été créé. Tout simplement. Pour des raisons éducatives et pour nous remettre en mémoire le mandat du Comité et comment il est constitué.

Je vous remercie, nous nous retrouvons ici à 15 heures précises. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 53